

Rapport d'activité 2022

Vaud



Table des matières

Spirit lives on	3
Bureau Inclusion et Handicap	4
Conseil social	6
Besoins spéciaux de la petite enfance	8
Prestations d'aide aux personnes handicapées	10
Conseil spécialisé en assistance	12
Service de relève Phare	14
Insertion professionnelle – insertH	16
Instance d'évaluation des besoins individuels	18
Service de formation à la vie autonome	20
Projet Mon Plan	21
Accompagnement à domicile	22
Remerciements	25
Compte d'exploitation 2022	26

Impressum

Editeur

Pro Infirmis
Direction cantonale Vaud

Photographies

Pro Infirmis/Andreas Schwaiger (pages 1, 4, 10, 17, 24),
Dominique Meienberg (pages 15, 19, 22) et Sandro Imhasly
(page 16)

Avril 2023

Le rapport d'activité 2022 de Pro Infirmis Vaud a été réalisé sans obstacles.

Spirit lives on



Nicolas Leuba

Président du Comité cantonal



Sylvie Podio

Directrice cantonale

Chères lectrices, chers lecteurs,

Comme vous pourrez le voir dans ce rapport, en 2022 la plupart des prestations de Pro Infirmis Vaud ont connu une augmentation de clientes et clients. Celle-ci n'est pas systématiquement accompagnée d'une adaptation des ressources, en particulier dans les services sociaux. Dans cette situation tendue les équipes donnent leur maximum pour répondre au mieux à l'ensemble des demandes. Cet engagement est à saluer tout comme l'enthousiasme des collaboratrices et collaborateurs à faire évoluer ou développer des prestations répondant aux besoins émergents.

Dans cet esprit, Pro Infirmis Vaud a répondu à l'appel à projet « Vaud pour vous » lancé par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et portant sur des prestations d'appui. Nous avons déposé deux projets :

- le premier portait sur la modernisation et la refonte des sites internet ProcheConnect et Info-Handicap en une plateforme unique d'informations, d'orientations et d'échanges sur le handicap
- le second sur un service de case management pour personnes avec un trouble du spectre autistique sans déficience intellectuelle.

Ces deux projets jugés très intéressants n'ont pas été retenus, les instances cantonales estimant qu'ils s'adressaient à une population trop spécifique. Convaincue de leur pertinence, Pro Infirmis Vaud, avec l'aval de son comité, a décidé d'aller de l'avant en mobilisant des ressources propres et en sollicitant des partenaires afin de les mettre en œuvre.

Le 18 mai, plusieurs collaboratrices et collaborateurs de la succursale vaudoise ont participé à la conférence organisée par

Pro Infirmis Suisse à l'occasion des 10 ans de la contribution d'assistance. Une conférence qui rappelle l'importance de cette contribution pour le maintien à domicile, mais qui a mis aussi en lumière la complexité et les limites de ce système. Ces éléments sont un frein au choix du lieu de vie pour les personnes concernées.

Le 30 novembre, à l'occasion de l'action « Tous de la même pâte », nous avons organisé une rencontre entre deux personnes concernées et une délégation du Conseil d'Etat afin de leur transmettre un état des lieux de l'inclusion des personnes en situation de handicap au quotidien. Monsieur Nouh Latoui et Madame Aude Jardin ont ainsi pu sensibiliser Madame la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz et Monsieur le Conseiller d'Etat Frédéric Borloz aux difficultés que les personnes concernées rencontrent dans la réalisation de leurs activités sociales et professionnelles. Cette rencontre était aussi l'occasion d'annoncer l'action au grand public qui s'est déroulée avec le soutien des nombreuses boulangeries partenaires.

Grâce à la générosité de la Fondation Jacqueline Oyex, Pro Infirmis a pu acquérir une magnifique œuvre de l'artiste Roland Saladin, dont le visuel a permis d'illustrer la carte de fin d'année. Roland Saladin a reçu la distinction Jacqueline Oyex en 2022.

Le mois de décembre a enfin pu voir se réaliser un repas de fin d'année post-Covid digne de ce nom. Il a permis de terminer l'année dans une ambiance « disco », permettant ainsi de remercier l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur précieux engagement pour notre mission.



Bureau Inclusion et Handicap

Politique sociale

Une pleine participation à la société des personnes s'appuie sur leur autonomie et leur indépendance.

Pour favoriser ces fondements, il s'agit :

- de reconnaître les capacités et les compétences dont elles font preuve ;
- de leur donner l'opportunité de développer celles qui leur permettront de tendre vers leurs projets personnels ;
- de rendre accessible de manière universelle notre environnement commun.

Afin de soutenir ces objectifs, Pro Infirmis soulève des questions de politique sociale et les répercute auprès des autorités et dans le public.

- Dans le cadre des élections cantonales du mois de mars 2022, Pro Infirmis Vaud a sensibilisé les candidat·e·s en adressant un questionnaire aux partis politiques présentant une liste aux élections afin de sonder leur vision de l'inclusion des personnes en situation de handicap. 185 prétendant·e·s ont décliné leur vision à travers 5 grands thèmes (politique en matière d'inclusion, accessibilité, formation et emploi, droits politiques, choix du lieu de vie). Une très grande majorité des sondé·e·s était favorable à l'inscription dans le programme de législature 2022-2027 du Conseil d'état vaudois d'un objectif visant à l'implémentation des principes de la Convention des droits des personnes en situation de handicap. Le nouveau Conseil d'État a entendu cet appel en s'engageant à « adapter les dispositifs légaux pour répondre aux obligations constitutionnelles du Canton de Vaud et à la Convention des droits des personnes en situation de handicap (CDPH) ». Nous attendons maintenant que les intentions se concrétisent.
- L'accès aux prestataires de soins dans de bonnes conditions reste une préoccupation pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. En réponse à une procédure de consultation sur la mise en œuvre du Dossier électronique du patient (DEP), Pro Infirmis Vaud a proposé qu'un module complémentaire soit intégré à cet outil. Inspiré du Plan de soins partagés, ce dossier serait destiné à contenir les informations permettant un accompagnement socio-éducatif adéquat en milieu médical (habitudes de comportement, indépendance dans les actes de la vie quotidienne, mode de communication, réseau autour de la personne, etc.). D'une manière générale, nous encourageons vivement les hôpitaux à développer des programmes d'accueil des personnes en situation de handicap.

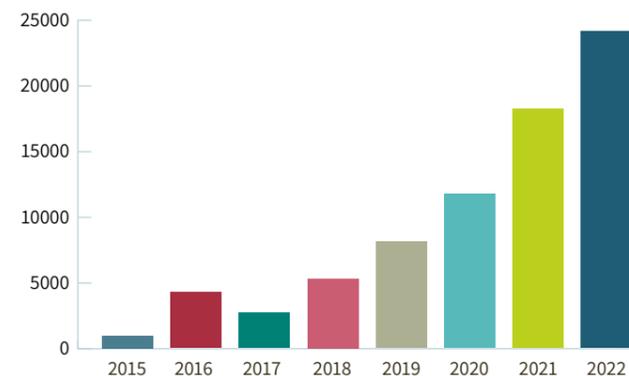
Info-Handicap et ProcheConnect

Une réflexion importante a été réalisée afin de moderniser et de refondre ces deux plateformes d'information, d'orientation et d'échange en une seule. Cette année a été celle de la conception du projet, 2023 sera consacrée à sa réalisation.

En 2022, ProcheConnect a proposé une rubrique « La parole aux proches ». Elle propose de partir à la rencontre des Vaudoises et des Vaudois qui prennent soin d'un proche en situation de handicap et de leur donner la parole. Ils et elles partagent leur histoire, leurs joies, leurs coups de gueule mais aussi leurs bons plans et leurs conseils.

Dans le cadre de la journée des proches aidant·e·s le 30 octobre, une journée de détente au musée a été proposée aux proches et aux personnes concernées. Une vingtaine de personnes y ont participé. Une belle occasion pour rencontrer et échanger avec d'autres proches.

Personnes connectées sur le site de ProcheConnect par année



HandiLoge

Ce projet a pour objectif de soutenir la candidature de nos clientes et clients auprès des gérances et des partenaires immobiliers.

ProcheConnect en 2022, ce sont notamment	
Newsletters envoyées à plus de 3'000 abonné·e·s	5
Actualités postées sur le site internet	110
Posts publiés sur la page Facebook	182

Dossiers envoyés	79
Logements attribués	9

Conseil social

En bref

La consultation sociale offre gratuitement orientation, conseils et soutien global pour les questions liées au handicap dans divers domaines : assurances sociales, gestion du quotidien, budget, lieu de vie, loisirs, mobilité, etc. La consultation sociale propose également des conseils spécialisés pour les personnes sourdes et malentendantes, une intervention en Case management pour les situations complexes de retour ou maintien à domicile, ainsi qu'un suivi ciblé dans le cadre du projet Enfance et Adolescence pour les jeunes de 7 à 16 ans du Nord vaudois.

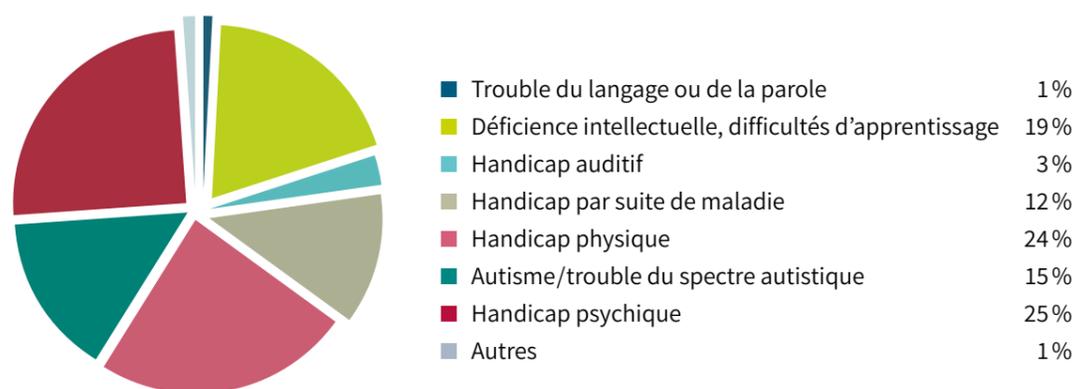
Activité 2022

Le service, réparti en nos bureaux de Lausanne et Yverdon, est composé de 21 assistant·e·s sociaux·ales et case managers pour un total de 15,5 EPT. 2'428 client·e·s ou familles ont été suivi·e·s en 2022, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à 2021.

Les client·e·s peuvent également être reçu·e·s en divers lieux de permanence. Après 2 années marquées par la crise liée à la Covid, les collaborateur·trice·s ont pu reprendre leur activité en présentiel tout en se voyant offrir la possibilité de télétravailler.

Les collaborations avec les services externes ont également repris ; citons le cours destiné aux parents d'enfants en situation de handicap, donné 2 fois par année par 3 assistant·e·s sociaux·ales de notre service de Lausanne en collaboration avec le Bureau d'aide aux curateurs privés (BAC) sur le thème du « Passage à la majorité de jeunes en situation de handicap : curatelle, prestations sociales et rôle des parents ».

Types de handicap



Case management programme Maintien à domicile

L'année 2022 a été marquée par une reprise des annonces de situations complexes sortant de séjours de réadaptation ou d'EMS. 14 nouvelles situations ont bénéficié de la prestation. Dans certains cas, la situation n'a pas dépassé le stade de l'évaluation.

Il y a eu un total de 28 suivis actifs couvrant les différentes régions du canton. La cible est donc atteinte. Cependant, plusieurs situations sont en fin de processus et ont nécessité peu d'heures d'intervention. Le renouvellement constaté des situations après plus de 2 ans de pandémie est donc bienvenu.

Projet enfance et adolescence

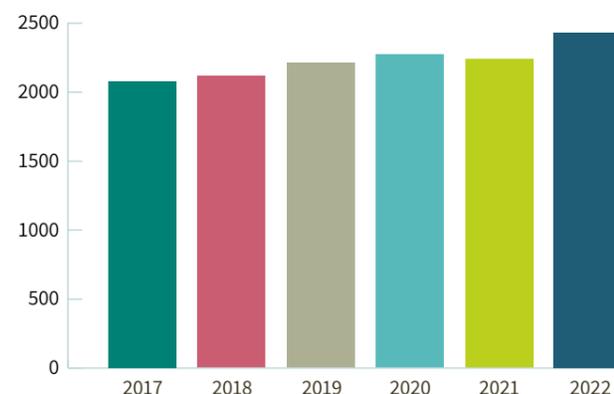
L'augmentation constante de personnes ayant pour diagnostic un trouble du spectre autistique est toujours d'actualité. Face à ces chiffres, et soucieux de délivrer une prestation qui corresponde aux besoins relevés, des réflexions ont continué d'être menées avec un remaniement du projet en 2023.

En avril, Pro Infirmis a participé à un évènement organisé par les associations a:primo et Pro Familia Vaud réunissant une quarantaine de communes. Un échange concernant les besoins des familles avec un enfant en situation de handicap a pu être abordé et l'idée d'un nouveau projet de sensibilisation est née : Développer des formations destinées au personnel communal et/ou cantonal qui œuvre à l'accueil d'enfants en situation de handicap afin de leur permettre d'adopter les bons comportements.

Nouveaux suivis (+ 23% par rapport à 2021) **1 158**
Personnes avec troubles du spectre autistique suivies (+ 23% par rapport à 2021) **359**

”
2'428 client·e·s ou familles ont été suivi·e·s en 2022, soit une augmentation de 8,6 % par rapport à 2021.
“

Nombre de client·e·s suivi·e·s, de 7 à 64-65 ans (2017-2022)



Témoignage

« Un grand merci pour votre importante contribution lors de l'élaboration des documents destinés à l'AI. Grâce à vos précieux conseils, j'ai pu obtenir entre autres une aide de l'AI pour une allocation d'impotence faible. Cela me permettra, je l'espère, de recevoir une contribution d'assistance dans un avenir proche. Ces quelques fleurs que j'espère colorées et joyeuses en ces temps hivernaux, témoignent ma reconnaissance pour votre patience, disponibilité, gentillesse et professionnalisme. Merci encore. »

Stéphanie (prénom d'emprunt)

Besoins spéciaux de la petite enfance

En bref

Le service des Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE) offre un conseil social aux familles ayant un enfant de moins de 7 ans qui présente un problème de santé ou de développement. Sa mission est de les informer, de les orienter, de les accompagner et d'activer les prestations d'aide auxquelles l'enfant et ses proches ont droit. L'objectif prioritaire du service est de permettre à l'enfant de s'épanouir avec un accompagnement qui intervient dans une période où ses pathologies impactent de manière durable son développement et l'organisation familiale.

Activité 2022

Les assistant-e-s sociaux-ales ont accompagné 875 enfants et leur famille en 2022 dont 320 nouveaux. Ces chiffres représentent une hausse de 9 % du nombre d'enfants suivis et de 5 % de nouvelles demandes. Cette hausse constante a justifié l'obtention d'une augmentation de poste d'assistant-e social-e de 0.25 EPT de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). L'effectif est ainsi de 5 EPT de conseil social, 0.50 EPT de case management, 1 EPT d'administration et 0.40 EPT de direction.

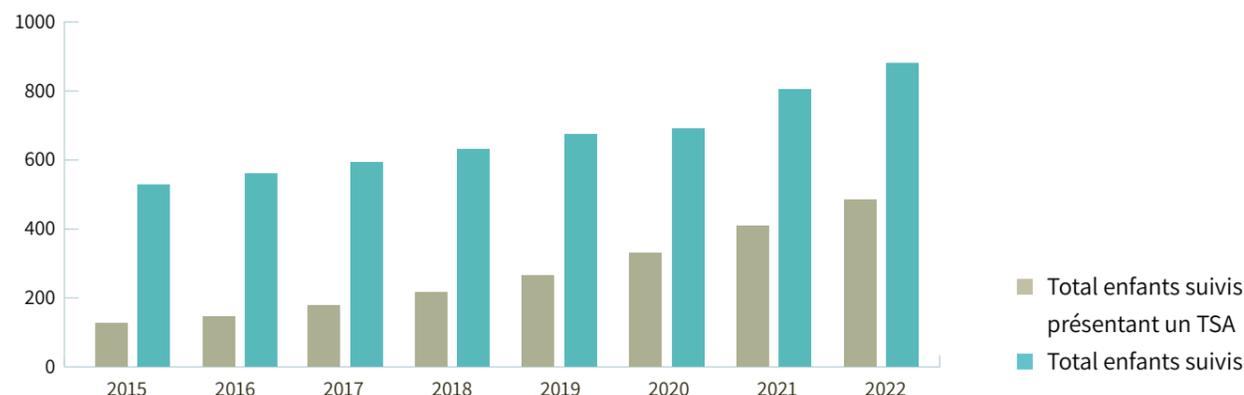
Les sources de signalement sont semblables aux années précédentes. Les demandes directes des parents représentent 29 % des nouveaux suivis. Les services du CHUV ont signalé 36 % des enfants et les professionnels hors CHUV 35 %. Les signalements de la part du CHUV proviennent majoritairement du Service des troubles du spectre de l'autisme et apparentés (63 % des signalements du CHUV). Le nombre d'enfants diagnostiqués avec un trouble du spectre autistique continue de croître et représente cette année 56 % des enfants suivis par le service.

L'étroite collaboration avec l'ensemble des intervenant-e-s qui gravitent autour de l'enfant et de sa famille est indispensable pour leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins. Les 269 rencontres de réseau auxquelles ont participé les assistant-e-s sociaux-ales démontrent cette collaboration (240 en 2021).

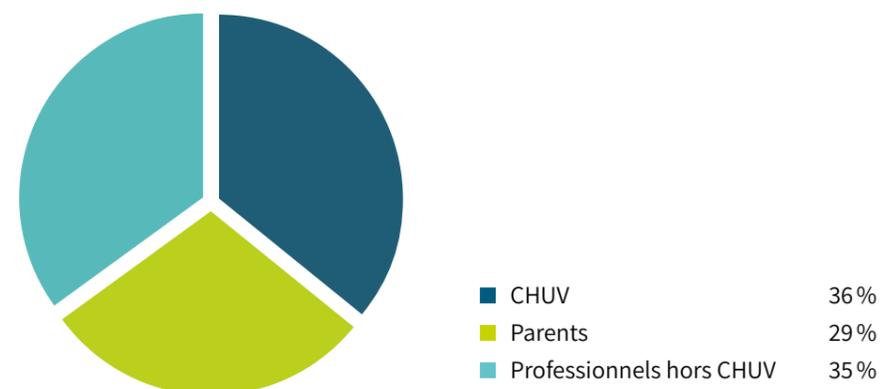
”
L'étroite collaboration avec l'ensemble des intervenant-e-s qui gravitent autour de l'enfant et de sa famille est indispensable pour leur proposer un accompagnement adapté à leurs besoins.
“

Enfants et leur famille suivi-e-s	875
Nouveaux enfants signalés	320
Rencontres de réseau	269

Evolution du nombre d'enfants suivis présentant un TSA (2015-2022)



Sources de signalements des nouveaux enfants



Témoignage

« Théodora signifie en grec Cadeau de Dieu. Elle est la cadette d'une fratrie de quatre enfants, née avec le syndrome Trisomie 21. Ce merveilleux présent a été très apprécié dès son arrivée dans notre famille avec son caractère doux, jovial et volontaire.

En grandissant, nous avons découvert le particularisme de Théodora pour les soins et son éducation. Sur le conseil du médecin-pédiatre, le service BSPE de Pro Infirmis a été contacté.

Nous leur sommes très reconnaissants, ils ont été une brique importante dans la construction familiale et dans la vie de notre fille. Leur professionnalisme et expérience ont permis de nous mettre en relation avec les différents intervenant-e-s en faveur des enfants limités par un handicap. Les solutions initiées par le service BSPE ont apporté un équilibre familial et un cadre médicoéducatif favorable pour Théodora. »

Famille V.

Prestations d'aide aux personnes handicapées

Les PAH servent à surmonter des difficultés financières de durée limitée. Elles sont accordées compte tenu d'une situation de besoin et de problèmes particuliers dus au handicap.

Montant total accordé pour le canton de Vaud	CHF 1 493 831.00
Demandes examinées	819 dont 156 refus
Demandes par des organismes externes	21.30 % des demandes totales

Les demandes relatives à la prise en charge de l'augmentation des frais de chauffage ont doublé en 2022 par rapport à 2021.

Les demandes en lien avec l'augmentation des charges des locataires ont représenté 36 % des demandes en 2021 et 61 % en 2022. Ces dépenses ont particulièrement pesé sur le budget de notre clientèle dans une conjoncture mêlant inflation et hausse des prix du gaz et du pétrole.

Fonds Parrainages et fonds internes

Le fonds Parrainages est alimenté par des dons faits à Pro Infirmis Suisse qui redistribue cet argent aux différentes directions cantonales.

Pro Infirmis Vaud gère également 3 fonds internes créés à partir de legs de privés et dont les critères d'octroi sont bien précis.

Ces divers fonds sont uniquement destinés aux clients suivis par Pro Infirmis Vaud.

Parrainages	105 demandes, CHF 61 274.45
Fonds internes	17 demandes, CHF 30 793.40



Conseil spécialisé en assistance

En bref

Le Conseil spécialisé en assistance (CSA) soutient les personnes handicapées qui mènent une vie autonome dans leur propre logement. La personne handicapée devient alors employeur·se de ses assistant·e·s. Le conseil spécialisé offre accompagnement et soutien dans ce nouveau rôle ainsi que des conseils sur différents domaines, comme le droit du travail, les assurances sociales, l'impôt à la source et les moyens de financer cette aide. Bien que complexe, cette prestation constitue néanmoins la pierre angulaire permettant de construire sur mesure des alternatives à domicile.

Activité 2022

En 2022, le nombre de client·e·s conseillé·e·s par notre service est resté stable (364 client·e·s en 2021 contre 363 en 2022).

Notre service emploie 4 collaboratrices et 3 collaborateurs à temps partiel, pour un total de 4,15 EPT.

Charge administrative pour nos client·e·s

La numérisation des tâches administratives qui incombent à nos client·e·s est bienvenue car la plupart possèdent un ordinateur et il leur est souvent plus aisé d'utiliser une souris, un clavier ou un autre moyen auxiliaire que d'écrire à la main.

Toutefois la démultiplication des outils informatiques nécessaires (fichier pour établir les fiches de salaire, web-app de l'AI pour établir la facture, passerelle employeur pour l'impôt à la source, e-business de la Caisse AVS et web app pour les certificats de salaire), sans compter les évolutions et mises à jour régulières des logiciels rendent la tâche ardue.

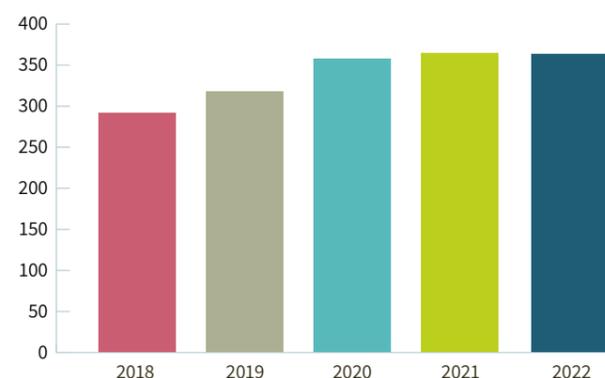
Il est courant que nos client·e·s engagent des personnes imposées à la source. Les démarches y relatives se sont complexifiées, à tel point que cela en dissuade certains d'engager des auxiliaires imposé·e·s à la source.

Evolution de la contribution d'assistance de l'AI en 2022

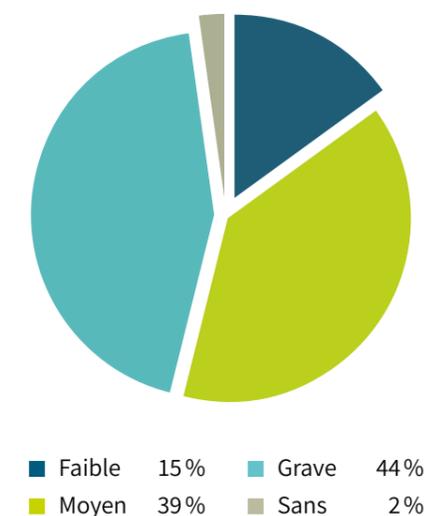
Les forfaits de nuit de la contribution d'assistance de l'AI ont augmenté en 2022, ce qui permet de mieux reconnaître le travail des auxiliaires de vie. Il est maintenant également possible de transformer les forfaits en heures de jour lorsque les nuits sont effectuées par le·la proche, ce qui permet, indirectement, de mieux reconnaître leur aide de nuit.

Client·e·s conseillé·e·s **363**
Client·e·s bénéficiant d'un financement mixte (allocation d'impotense, contribution d'assistance et complément par les prestations complémentaires) **13**

Nombre de client·e·s conseillé·e·s par le CSA (2018-2022)



Part des client·e·s selon le degré de leur allocation d'impotense (API)



”
Je n'ai pas choisi d'être employeur et d'assumer la charge administrative et les risques qui y sont liés, j'ai déjà beaucoup à gérer !
“

Témoignages

« Depuis le COVID, c'est devenu encore plus difficile de trouver du personnel adéquat à ce tarif ! »

Témoignage d'un client

« Je n'ai pas choisi d'être employeur et d'assumer la charge administrative et les risques qui y sont liés, j'ai déjà beaucoup à gérer ! Mais je n'ai pas le choix car c'est la seule solution adaptée aux besoins de ma fille à domicile. »

Témoignage d'une maman

Service de relève Phare

En bref

Déployé dans tout le canton, le Service de relève est présent sur 4 antennes régionales (Bex, Lausanne, Nyon, et Yverdon-les-Bains). Par le biais de ses intervenant·e·s, le Service de relève relaie régulièrement ou ponctuellement les proches aidant·e·s qui s'occupent à domicile d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap ou présentant une atteinte durable à sa santé.

Les proches aidant·e·s ont ainsi un moment pour se reposer, entretenir des contacts sociaux ou poursuivre d'autres activités.

Activité 2022

En 2022, l'équipe de coordination du service de relève a fonctionné en sous-effectif pendant 6 mois. Toutefois, les heures de relève ont été peu impactées (- 676 heures en comparaison avec 2021 ; soit une diminution de 1.82 %) et ceci malgré une baisse de clients de 6 %.

Sur l'ensemble du canton, une moyenne de 160 intervenant·e·s ont ainsi effectué 36'669 heures de relève sur l'année, auprès de 357 bénéficiaires.

44 nouveaux·elles intervenant·e·s ont été engagé·e·s et 53 sont parti·e·s.

Nous avons également révisé nos processus internes avec une remise à jour des contrats et des conditions d'intervention du service de relève de manière à assurer toujours plus de qualité dans nos interventions. Ces changements seront effectifs dès le 1^{er} juin 2023. Enfin, nous avons participé à un groupe de travail conduit par notre mandant, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) sur les services de relève professionnelle du canton. Les réflexions se poursuivront en 2023.

”

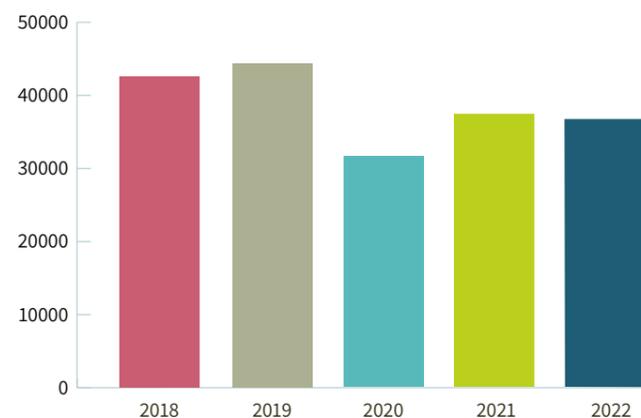
Cet accompagnement nous permet d'être sereins pendant ces quelques heures où nous pouvons mettre notre rôle de proche aidant entre parenthèses.

“

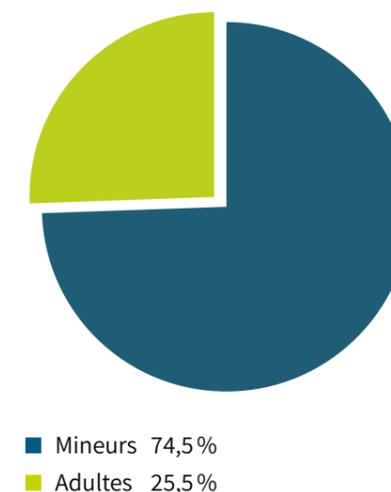


Bénéficiaires	
Mineurs	266
Adultes	91
Heures de relève à domicile effectuées	36 669

Heures de relève à domicile effectuées (2018-2022)



Part de bénéficiaires mineurs et adultes



Témoignage

« Phare nous permet d'avoir des moments de relève et du temps en couple quelques heures par semaine. Le service nous soulage aussi en termes de recrutement et pour tous les aspects administratifs liés à ces heures de relève.

Cet accompagnement nous permet d'être sereins pendant ces quelques heures où nous pouvons mettre notre rôle de proche aidant entre parenthèses. »

Anna et Victor (prénoms d'emprunt)

Nous trouvons toujours une écoute attentive de la coordinatrice pour nous proposer les bons profils et répondre à nos demandes.

Insertion professionnelle – insertH

En bref

insertH est une prestation d'insertion professionnelle qui répond aux demandes des personnes en situation de handicap qui souhaitent travailler « comme tout le monde ». Elle facilite la création de postes adaptés en entreprise et accompagne gratuitement la collaboration entre un ou une employé-e en situation de handicap et un employeur.

Elle s'adresse aux personnes majeures au bénéfice d'une rente entière de l'AI qui présentent une déficience intellectuelle, physique ou un trouble du spectre autistique.

Activité 2022

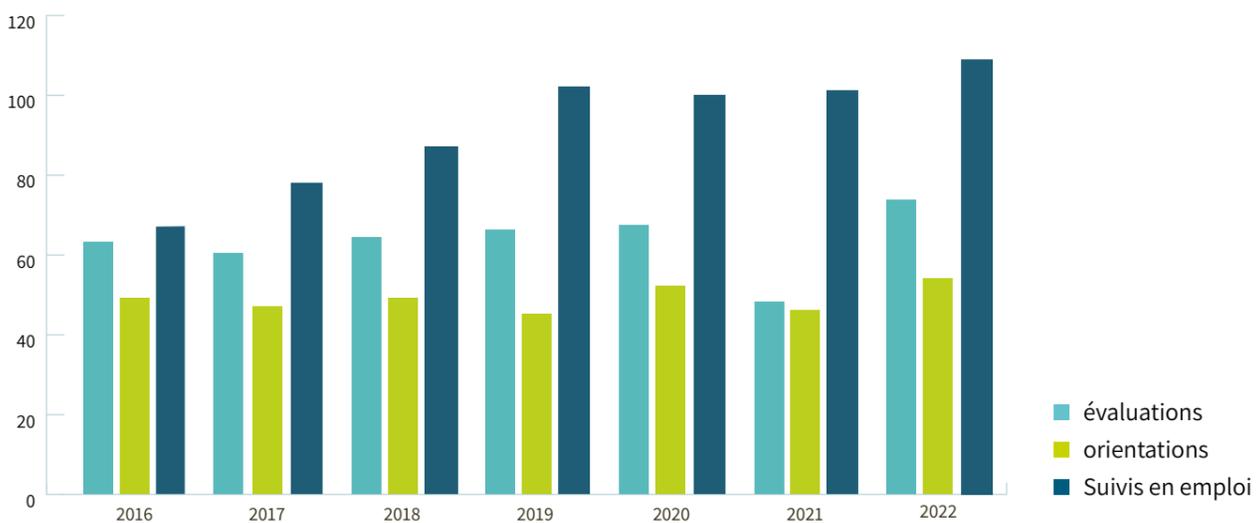
Tout employeur peut créer un poste de travail surnuméraire adapté aux ressources et compétences des candidat-e-s d'insertH. Cette démarche est stimulante et renforce la responsabilité sociale des entreprises, de plus, elle contribue à une culture d'entreprise inclusive.

En 2022, nous avons collaboré avec 105 entreprises et administrations représentant 109 places de travail adaptées. Cette alternative à l'atelier protégé permet à ces 109 personnes d'occuper un emploi valorisant sur le marché ordinaire du travail. Elles assument un cahier des charges composé de tâches réalisées sans pression de temps répondant aux besoins des entreprises concernées.

insertH répond à un besoin réel au vu de l'augmentation constante de personnes au bénéfice de cette prestation. La prestation connaît un tel succès qu'au 31.12.2022, 15 personnes sont en liste d'attente.

Toujours en 2022, nous avons participé à plusieurs événements qui ont favorisé de nouveaux partenariats que nous nous réjouissons de poursuivre en 2023.

Evolution de la prestation (2016-2022)



En 2022, nous avons effectué 73 évaluations qui nous ont permis de mettre en lumière les forces et besoins des candidat-e-s (+52 %), 54 prospections d'employeurs (+17 %) et 109 suivis en entreprise (+8 %).

Cela correspond respectivement à 756 heures d'évaluation (+83 %), 1'048 heures en phase de prospection (+29 %) et 4'653 heures en phase de suivi (+11 %).

Participant-e-s	152
Personnes suivies en emploi	109
Employeurs	105
Contrats à durée indéterminée	82
Heures de travail	6 457

Témoignage

« insertH m'a bien aidé à trouver un travail stable et qui me convient. Ils m'ont aussi aidé à demander de l'aide si je ne comprenais pas quelque chose. Et maintenant j'arrive à travailler sans avoir forcément besoin de demander à un de mes collègues. Avant, j'avais besoin qu'on me suive assez

fréquemment ; maintenant je me débrouille seul, je sais m'affirmer. J'ai beaucoup progressé, je fais des tâches plus complexes ce qui évite que je me lasse. Il y a une bonne communication entre moi et insertH. »

Nicolas (prénom d'emprunt)

Instance d'évaluation des besoins individuels

En bref

L'Instance d'évaluation des besoins individuels (IEBI) est mandatée par le Canton pour évaluer les besoins des personnes en situation de handicap souhaitant intégrer un établissement socio-éducatif (ESE). L'IEBI peut, sur demande, accompagner l'accès aux prestations des ESE. Par la suite, l'adéquation des prestations proposées est réévaluée par IEBI.

Activité 2022

Sur les 123 demandes d'hébergement déposées au secrétariat en 2022, 73 ont été orientées à l'IEBI pour évaluation.

Lorsqu'une demande est déposée pour la première fois au secrétariat du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap (DCISH), IEBI est chargée de mener une exploration de la situation. La phase d'exploration permet d'identifier les acteurs en présence. Elle est d'une grande importance car elle fournit déjà un nombre considérable d'informations sur la personne, son histoire, son contexte et ses besoins. À la suite de l'exploration, IEBI commence une évaluation complète de la situation. En 2022, 47 évaluations ont été effectuées, contre 45 en 2021. Lors de cette procédure, l'évaluatrice ou l'évaluateur prend contact avec la personne en situation de handicap et son entourage. Si ses capacités le lui permettent, la personne est consultée dans le cadre du processus. Les parents ou les représentants légaux sont également sollicités. Pouvant s'étendre sur plusieurs mois, ce processus donne lieu à un rapport d'indication, qui propose des prestations en accord avec la personne et son entourage. La Commission d'indication et de suivi (CIS) valide les prestations d'hébergement en ESE et prend connaissance d'une éventuelle orientation à domicile.

IEBI a effectué 138 recherches d'hébergement en 2022, alors qu'elle en avait mené 127 en 2021. Cette phase se déroule en collaboration avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et les ESE ou d'autres prestataires étant à même de répondre aux besoins de la personne et de son entourage.

Les réévaluations des prestations fournies par l'ESE permettent de réévaluer l'encadrement fourni par la structure à la lumière d'une éventuelle évolution de la situation. En 2022, l'équipe IEBI a mené 6 réévaluations, alors qu'elle en avait effectué 26 en 2021.

Les demandes d'activité de jour et d'accompagnement à domicile traitées par le secrétariat sont restées stables en 2022 par rapport à l'année précédente. Nous constatons une hausse des demandes de court séjour, 52 en 2022 contre 33 en 2021.

Demandes orientées à IEBI	73
Personnes accompagnées dans la recherche d'hébergement	138
Demandes de court séjour	52

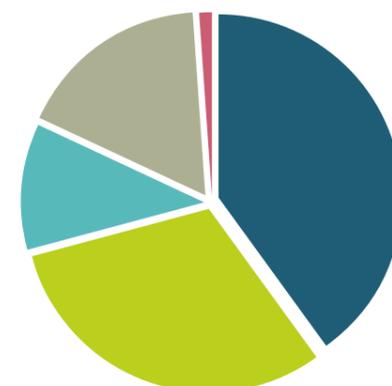
Témoignage

« Votre accompagnement dans la recherche d'une place en institution pour mon frère a été d'un grand soutien. Grâce à votre aide, il a pu intégrer un environnement qui lui convient et il est bien entouré ».

Corinne (prénom d'emprunt)



Demandes totales



Traitement des demandes d'hébergement



Service de formation à la vie autonome

En bref

Le Service de formation à la vie autonome (SFVA) dispense une formation d'environ 3 ans aux adultes ayant une déficience intellectuelle légère à modérée qui souhaitent développer leurs connaissances et compétences pour pouvoir vivre dans leur propre appartement en milieu ordinaire. Avec le soutien des formateur·trice·s, les apprenant·e·s réalisent les tâches inhérentes à la tenue d'un logement, apprennent à prendre soin d'eux·elles et à gérer leur temps libre. En plus de ce programme, le service dispense également des formations aux ancien·ne·s apprenant·e·s, afin de favoriser le maintien des acquis et l'acquisition de nouvelles connaissances. Les formations permettent également de stimuler la vie sociale en partageant un repas à la fin des cours (Formation+).

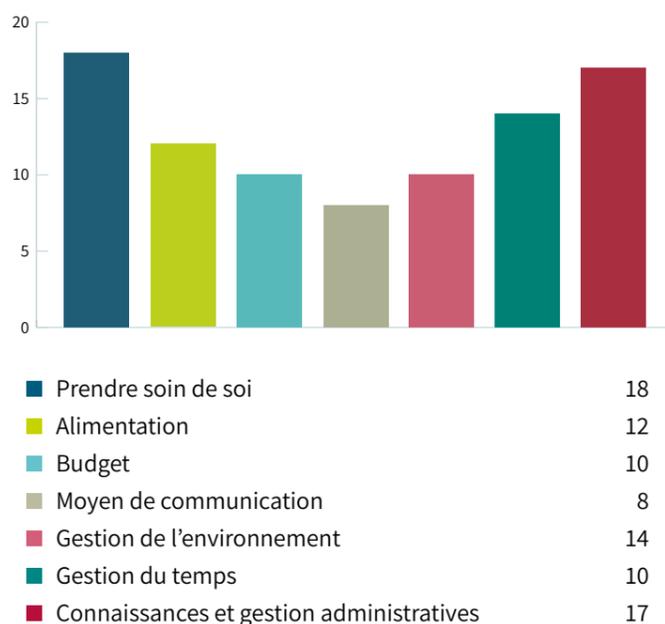
Activité 2022

Le Service de formation à la vie autonome (SFVA)

Le SFVA a dispensé diverses formations théoriques et pratiques sur les différents thèmes utiles à la vie à domicile tels que l'alimentation, le budget, la santé ou encore la communication. Les apprenant·e·s ont également participé de manière très active à des cours sur la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) et la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Ils·elles ont pu faire des liens avec leur propre vécu.

Deux apprenant·e·s ont terminé leur formation et ont emménagé dans leur propre appartement avec grand plaisir et fierté.

Nombre de cours dispensés par thématiques



Le Groupe Loisirs

Le Groupe Loisirs a proposé 3 activités par mois tout au long de l'année. Les participant·e·s ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver nombreux pour diverses activités telles que la grimpe, une visite de château ou encore une sortie au Festival Lausanne Lumières.

Formation+

Les participant·e·s ont montré beaucoup d'intérêt à découvrir des techniques de self-défense, à se confronter au système politique suisse ou encore à améliorer leur niveau de lecture et écriture. Ils·elles ont apprécié le fait de se retrouver réunis en présentiel à partager une belle soirée une fois par semaine.

Témoignage

« Le service de formation à la vie autonome me permet d'avancer dans la vie. Je peux envisager de prendre mon appartement. Je me réjouis beaucoup de quitter le nid familial pour vivre seul. J'apprends des choses qui me seront utiles quand je vivrai seul ou à deux. J'apprécie de pouvoir refaire des recettes que j'ai apprises au SFVA. Toute l'équipe est géniale ; elle m'apprend beaucoup de choses. J'ai fait pas mal de progrès. Je peux aussi bien rigoler quand je ne dois pas être concentré sur une tâche. Je me sens vraiment bien au SFVA. »

Tom (prénom d'emprunt)

Projet Mon Plan

En bref

Le dispositif Mon Plan est un projet pilote débuté en 2017 dont l'objectif est de permettre une vie à domicile. Il s'adresse à toute personne avec déficience intellectuelle et/ou trouble du spectre autistique (TSA) intégrée dans le périmètre du Dispositif cantonal d'indication et de suivi pour personnes en situation de handicap (DCISH). Ce projet a pour ambition de répondre à l'article 19.1 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) qui stipule notamment que les personnes en situation de handicap « aient la possibilité de choisir, sur la base de l'égalité avec les autres, leur lieu de résidence et où et avec qui elles vont vivre et qu'elles ne soient pas obligées de vivre dans un milieu de vie particulier. »

Activité 2022

Cette année, 19 personnes ont vécu leur projet de vie à domicile avec le soutien d'une équipe de 3 cases managers.

Après deux ans de suivi, un bénéficiaire a quitté le dispositif car le système d'assistance personnalisé nécessaire à sa vie autonome a pu être défini et consolidé. Cette personne avait rejoint le projet en 2020. Dans un premier temps, des démarches ont été entreprises pour trouver un logement. Une évaluation des besoins a ensuite permis la mise en place d'un système d'assistance sur mesure qui donne 2 ans plus tard la satisfaction et la sécurité nécessaire à la fin de notre intervention.

Les autres bénéficiaires vivent des situations stables, mais qui ne peuvent actuellement se passer du soutien du dispositif.

A fin 2022, nous avons déjà pu prendre contact avec un nouveau bénéficiaire et sa famille pour soutenir un projet de prise d'indépendance pour 2023.

Nous avons pu à nouveau nous rencontrer pour un moment convivial, cette fois dans un contexte sanitaire plus agréable. Ce moment de partage a été apprécié des bénéficiaires et des partenaires et se destine à s'inscrire comme une tradition dans le cœur et l'esprit du projet.

”
La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) stipule que les personnes en situation de handicap ont la possibilité de choisir, sur la base de l'égalité avec les autres, leur lieu de résidence et où et avec qui elles vont vivre et qu'elles ne soient pas obligées de vivre dans un milieu de vie particulier.
“

Témoignages

« Grâce à Mon Plan j'ai trouvé un appartement. Depuis peu, j'ai un petit chat qui me tient compagnie. Ma coach est super. En 2023, j'ai le projet d'avoir des compétences en informatique et de payer mes factures moi-même. »

Francesco*

« Mon Plan m'a permis de faciliter mes actes de la vie au quotidien et m'a apporté des ressources pour m'aider »

Mégane*

* Prénoms d'emprunt

Accompagnement à domicile

En bref

L'accompagnement à domicile vise l'indépendance et l'autonomie des personnes en situation de handicap et leur participation à la vie sociale. Notre mission est de soutenir les personnes rentières AI présentant une déficience intellectuelle ou des séquelles de lésions cérébrales qui ont fait le choix de vivre dans leur propre logement. Nous leur offrons un soutien à la réalisation des habitudes de vie tenant compte des besoins, des limitations et des aptitudes de chacun·e. L'accompagnement à domicile les aide à travailler les facteurs environnementaux pouvant entraver l'expression de leurs rôles sociaux.

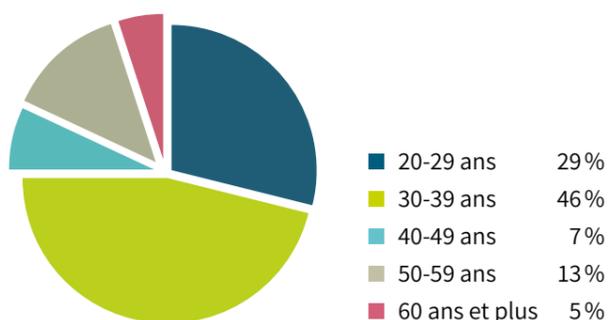
Les personnes accompagnantes proviennent d'horizons professionnels divers. Elles ont reçu une formation de base fournie par Pro Infirmis. Tout au long de l'exécution de leurs mandats, ils-elles sont conseillé·e·s par notre service de coordination et suivent des supervisions d'équipe et de la formation continue.

Activité 2022

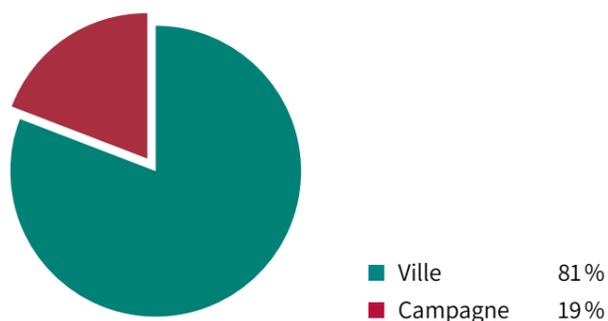
En 2022, 59 bénéficiaires dont 6 ont recouru à notre service pour la première fois. 3 personnes ont terminé la formation au Service de formation à la vie autonome (SFVA) et sont entrées dans leur propre logement. 3 ont souhaité que notre service prenne le relais des apprentissages fournis jusqu'alors par les familles.

Bénéficiaires touchant une allocation d'accompagnement de l'AI	91,5 %
Heures effectuées en intervention à domicile	5 069
Accompagnateurs·trices avec 1 à 6 mandat	15

Répartition des client·e·s par âge



Répartition des client·e·s ville campagne



Témoignage (droit de vote)

Avant, je regardais les enveloppes, j'écoutais à la radio et à la télévision, je voyais les affiches, je demandais conseil à ma famille et je votais ce que je connaissais déjà.

Maintenant mon accompagnateur explique et me montre des vidéos de votations. C'est plus facile à comprendre. Je comprends mieux pour voter. Je vote ce que j'ai envie.

Je me sens mieux maintenant dans la société parce que je comprends plus les votes. Je suis vraiment un citoyen.

Arthur (prénom d'emprunt)





Remerciements

Un grand merci

Aux personnes en situation de handicap et à leurs proches pour la confiance qu'elles nous témoignent, pour les échanges riches et touchants ainsi que pour leur courage et motivation à faire respecter leur autodétermination.

Aux collaboratrices et collaborateurs de Pro Infirmis Vaud pour la qualité d'accueil et d'accompagnement qu'ils-elles proposent aux personnes qui s'adressent à nous. Leur enthousiasme et leurs compétences font la richesse de notre association.

Aux membres du comité pour leur disponibilité, leur soutien et leur intérêt pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nous tenons à remercier vivement

Tous nos généreux donateurs, particulièrement l'État de Vaud pour la confiance qu'il continue de manifester à notre égard. Leur soutien nous permet de mener à bien notre mission.

Les collaboratrices et collaborateurs de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) pour leur écoute et les partenariats de qualité que nous entretenons afin d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Les associations partenaires pour la richesse des échanges et leur enthousiasme pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Compte d'exploitation 2022

	2022 kCHF	2021 kCHF
Produits de la récolte de fonds	579	580
Subventions AI	3352	3352
Produits des prestations de services	1576	1558
Subventions du Canton et des Communes	4894	4731
Autres produits	249	209
Total produits d'exploitation	10650	10430
Charges de personnel	-9541	-9714
Charges client·e·s et org. handicap	-129	-109
Autres charges d'exploitation	-1082	-1408
Total charges d'exploitation	-10752	-11231
Résultat d'exploitation	-102	-801
Résultat financier	67	67
Résultat des immeubles hors exploitation	57	61
Résultat sans rapport avec les prestations	124	128
Résultat avant variation du capital des fonds	22	-673
Variation du capital des fonds	-287	-97
Résultat annuel kCHF	-265	-770

Direction cantonale Vaud

Direction cantonale

Sylvie Podio, directrice cantonale

Pro Infirmis
Rue du Grand-Pont 2 bis
Case postale 7137
1002 Lausanne
Tél. 058 775 34 34
vaud@proinfirmis.ch
vaud.proinfirmis.ch

info-handicap.ch
procheconnect.ch

Services administratifs

Valérie Carneiro, cheffe de service

Secteur Orientation et Conseil

Giuseppe Fonte, adjoint de direction

Service de conseil social de l'Est, de l'Ouest du canton et de l'agglomération lausannoise

Céline Blanc, cheffe de service
Karine Vaney, cheffe de service

Service de conseil social du Nord vaudois

Stelly Bentz, cheffe de service

Service de conseil social Besoins spéciaux de la petite enfance (BSPE)

Kelly Lévy, cheffe de service

Instance d'évaluation des besoins individuels (IEBI)

Giuseppe Fonte, chef de service

Conseil spécialisé en assistance (CSA)

Yann Friedli, chef de service

Secteur Inclusion et Vie à domicile

Jérémy Legrand, adjoint de direction

Service de relève Phare

Deborah Glejser Lindlau, cheffe de service

Service de formation à la vie autonome (SFVA)

Lidia Gerace Zinniker, cheffe de service

Insertion professionnelle insertH

Muriel Cuendet Schmidt, cheffe de service

Accompagnement à domicile

Phuong Merzouga Karpinski, cheffe de service

Mon Plan

Jérémy Legrand, chef de projet

Pro Infirmis est une institution d'utilité publique reconnue par la Fondation ZEW (service spécialisé suisse des institutions d'utilité publique collectant des dons). Le label de qualité ZEW garantit que tous les dons sont affectés aux buts fixés par l'institution et que sa comptabilité est dûment vérifiée.

